

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21508 - 79ÈME ANNÉE

Rencontre avec le premier président de la Cour des comptes

Réforme de l'octroi de mer : la Plate-forme pour la transparence et la concertation avec les Réunionnais

Une délégation des partis de la Plate-forme a été reçue hier par Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, à l'occasion de son déplacement à La Réunion pour l'audience solennelle de la Chambre régionale des Comptes. Maurice Gironcel représentait le PCR dans la délégation. Parmi les propositions évoquées par la Plate-forme, « mettre en œuvre la Conférence Territoriale de l'Action Publique élargie afin de préparer le travail approfondi et concerté à réaliser. L'État comme le Conseil régional peuvent prendre cette initiative ».

La Plate-forme formée lors des sénatoriales poursuit son travail. Cette structure est composée du PCR, du PS, d'Ansam, de Banian, de la majorité municipale de Cilaos et de EELV. Elle a permis l'élection au Sénat d'Audrey Bélim. Lors du congrès de la fédération départementale du PS, Demain La Réunion a annoncé sa volonté d'intégrer la Plate-forme. Une délégation de la Plate-forme a été reçue hier par Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, en visite officielle à La Réunion pour l'audience solennelle de la Chambre régionale des Comptes. Maurice Gironcel représentait le PCR dans la délégation.

Aux termes de la rencontre, un communiqué de la sénatrice Audrey Belim donne un point de vue sur le contenu de l'échange. « Lors de cet entretien, nous avons pu réaffirmer notre position : nous ne sommes pas contre une réforme de l'octroi de mer mais celle-ci n'est possible que si elle bénéficie aux Réunionnaises et Réunionnais », annonce le communiqué. « En ce sens, nous devons respecter de grandes étapes : — Faire la transparence totale sur la formation des prix localement, — Faire une étude d'impact sur les évolutions sur la consommation, — Associer l'ensemble des Réunionnaises et des Réunionnais la réflexion.

D'après le communiqué de la sénatrice de la Plate-



forme, « Pierre Moscovici s'est montré très attentif à nos analyses et propositions et évalue désormais de manière plus précise les enjeux que révèle cette question dans une société réunionnaise qui reste fragile ». Les composantes de la Plate-forme se sont mises d'accord pour une série de demandes, dont la tenue de « la Conférence Territoriale de l'Action Publique élargie afin de préparer le travail approfondi et concerté à réaliser. L'État comme le Conseil régional peuvent prendre cette initiative ».

« Définir une mission du Préfet de La Réunion et de l'OPMR pour établir la transparence de la formation des prix comme travaux préparatoires à la réforme. » et « organiser une réunion entre une représentation réunionnaise large, à laquelle nous serons associés, et les ministres déléguée aux Outre-mer Marie Guévenoux et délégué aux Comptes Publics Thomas Cazenave afin de connaître les véritables intentions du gouvernement », sont les autres demandes exprimées dans ce communiqué qui se conclut ainsi : « La réforme de l'octroi de mer est essentielle pour l'avenir de La Réunion. Elle doit se faire en toute transparence et pour le seul intérêt des Réunionnaises et des Réunionnais ».

M.M.

Palestine

La Cour internationale de Justice ordonne à Israël d'autoriser l'accès à l'aide à Gaza

Malgré l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU le 25 mars d'une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat et à un accès accru de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, la campagne militaire et le siège d'Israël se poursuivent à un rythme soutenu. La Cour internationale de Justice (CIJ) a cependant rendu une nouvelle ordonnance appelant Israël à garantir la « fourniture sans entrave » des services de base et de l'aide humanitaire aux Palestiniens de Gaza.

L'ordonnance du plus haut tribunal de l'ONU fait partie de l'affaire intentée par l'Afrique du Sud accusant Israël d'avoir commis un génocide contre les Palestiniens dans l'enclave de Gaza. En janvier, la CIJ a publié une première série de mesures ordonnant à Israël de prendre des mesures « immédiates et effi-

caces » pour remédier aux conditions humanitaires catastrophiques dans l'enclave. Deux mois plus tard, le tribunal a jugé qu'une nouvelle ordonnance était nécessaire « compte tenu de la détérioration des conditions de vie... en particulier de la propagation de la famine et de la famine ».

Environ 1,1 million de personnes – la moitié de la population de Gaza – sont confrontées à la famine, selon des experts soutenus par les États-Unis et l'ONU. Les agences des Nations Unies et les groupes humanitaires affirment qu'une quantité insuffisante d'aide parvient à Gaza ou est distribuée en raison des exigences d'inspection israéliennes lourdes et opaques, des hostilités en cours et de l'incapacité d'Israël à fournir des garanties de sécurité aux travailleurs humanitaires.

Importants dégâts : routes et ponts détruits

Cyclone Gamane : au moins 18 morts dans le Nord de Madagascar

Le passage d'un cyclone au Nord de Madagascar rappelle la vulnérabilité de nos îles aux phénomènes climatiques tropicaux amplifiés par les effets de la crise climatique.

Les fortes pluies du 23 mars 2024 et le passage du Cyclone Tropical Gamane ont provoqué des dégâts considérables à Madagascar, avec un bilan humain et matériel important. Au total, on déplore 18 décès, 4 disparus et 3 blessés. Plus de 46 662 personnes sont sinistrées, soit 11 655 ménages touchés selon le Bureau National de la Gestion des Risques et des Catastrophes ce 29 mars à 12 h30.

Les Régions les plus touchées sont celles du Nord de

Madagascar : DIANA, SAVA et Atsinanana.

Après le Premier ministre jeudi, le président de la République s'est rendu hier à Ambilobe où d'importants dégâts sont à dénombrer. Des travaux seront nécessaires pour rétablir la circulation sur la RN6. Tout le trafic routier desservant le Nord de Madagascar passe par Ambilobe. Antsiranana est impacté, ainsi que Vohémar, Sambava et Antahala, la capitale de la vanille.

Cet événement rappelle la vulnérabilité de nos îles aux phénomènes climatiques tropicaux amplifiés par les effets de la crise climatique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

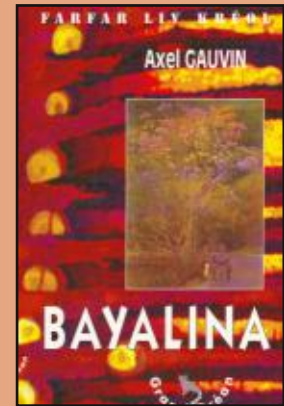
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,
an fèyton dann Témoignages



Lindi 1 oktob, katrièm morso

Kank la-fine règ lœ ka lœ pain (vittman-vittman i arête rienk in mti guine la farine krü, détroi zékli la kroute i gaingne mèm pi trapé si tèlman lé fin), kank la-fine manze toute lœ pain, là, soman, nou la-apérsü lœ “kari” : st’in drol pti piton la filasse zone-oranz èk 2 lamèl pti kaniki konkonme pozé dessi la tête anlér. Drol zafèr pou vréman ! Drol pa drol, Ari sé-d' tir in bon plote pou li, sé-d' bour in bèl boushé dann son gran kavérne bordé-lœ-dent. Touttsuite pou touttsuite li arkrashe, li fé la grimasse :

– Lé pa bon !

Rémon ossi i trouve ça pa bon.

Pou Mano, lé "san gou ni santiman.... daoir in manjé zorèy. Po komansé lœ pain la done anou..."

Mi trape in mti guigaine, mi goute. Mano na rézon : lé ni bon ni mové : lé plate. Mwin la zamé manze manzé zorèy, soman toute demoun la-fine éssèy ça i di la pi rien pou niabou tire lœ fade la-dan. Zépisse : zot i koné pa ! Safran, massalé : zot la-pa zamé vi. Ziska de-sèl....

La diréktrisse i débarke. Pa vilin ditou lœ pti fanm. In robe kalou pou vréman ! Soulié véрни, talon zégüiy ! Epila, in zoli sourir en transh papaïy... Soman, lœ papaïy la-vni èg, la lèv la-pinsé, kank èl la-vi nou té i tonbe pa dann son filasse jone ! Èl la-di :

– Mais qu'avez-vous donc contre les carottes râpées...

Èl té si tèlman en shabouk, nout toute la-gaingne la tranblade !

Epila lœ tangaz èl la-fé pété, kank nou la-rœfize manze son bistèk bëf. Pa rienk amwin : lézot ossi ; soman bann'a, pa pou amène la rolizion. Mé oté : atake in gro morso la viande la-shode simpleman si lœ 2 zou-là !... Mano, parlète, la-éssèy débata ansanm la siène, li la-done ça in coup-d' kouto, soman kank la-komansse ségné, la-komanse pisse lœ sang, lœ kèr Mano la-lévé, épila lœ morso bléssé la-artourne, dann gran pla sanm son bann dalon.

Axel Gauvin

La pankor fini...

Oté

Alon anparl ankor i kou la kour dé kont, Vik'li lé ankor dann laktyalité

Asoir-la lo prézidan la Kour dé konte, la pass dann télé épi li la pass galman dann inn-dé radyo. Avan li l'ariv shé nou, la pète in désorde dann park kanar pars la plipar d'moune gosh konm droite i méfyé kan i parl la réform loktroi d'mèr é néna d'koi konm nou la romarke sa dann toute sobatkoz.

Néna d'koi pars sa in larzan i pèrmète bann komine d'an avoir in bidzé korèk, pars sa i pèrmète galman défann noute prodikssion intèryèr avèk in sèrtène déssantralizassion épi in priz résponsabilité dann bann péi l'outremèr.

Astèr i di sé kékshoz i fé rogoumante lo kou d'la vi, ébin sa lé normal pars zistoman sa lé konpri dann son rol vi sak nou la ékri an-o la. La pa bézoin ni kashyète déyèr noute doi, li lé zistoman fé pou sa avèk zordi in lobzèktif, lotosifizanss alimantèr.

Astèr oussa sa i sorte ? Si mi kroi mon téléphone sé in taks i romonte dann tan lontan ; dann tan Colbert l'ané 1670 é lé valab ankor zordi dann bann péi l'outremer mé gouvèrnman i vé méte in poin final pou in rézon k'i konsèrne ali mé k'la pa in bon rézon assiréman.

Mé in n'afèr drol sé kan wi sote la mèr wi koz pi parèye kan ou lété laba dann lézagone. Antouléka sé sak mwin la santi kan mwin la ékoute lo prézidan la cour dé konte ésanm poumwin kan li v'ariv déor li va shanj ankor diskour.. Si tèlman ké nou néna intéré bann bon zavoka i plède pou nou sansa ké ni pran nou mèm noute prop défanss.

L'èr-la méfyanss, gran méfyanss, pars si néna pou défann noute lintéré sé nou k'lé lo myé plassé, pa lé z'ote antouléka.

A bon antandèr, salu !

Justin